

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 74-422-1932 Congé.

n° 74-422-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

12 janvier 1932

Numéro JO

n° 422 du 31/01/1932

Date du numéro

31 janvier 1932

### TEXTE INTÉGRAL

le gendarme à pied La-garde (Julien), en service au détachement de sentinelle de la Côte française des Somalis, qui comptera, le 11 avril 1932, trois ans, un mois et 17 jours de séjour ininterrompu à la colonie, est autorisé à embarquer avec sa famille, composée de sa femme et ses deux enfants, âgés respectivement de 11 et 9 ans, sur le S./S. Leconte-de-Lisle, de la Compagnie des Messageries Maritimes, attendu à Djibouti le 11 avril 1932, en vue de l'obtention d'un congé administratif de neuf mois.